



St-Cergue, le 24 octobre 2016

PREAVIS MUNICIPAL No 26/2016

Concernant la fixation du plafond en matière d'emprunts de CHF 20 Mio et de risques pour cautionnements de CHF 15'745'000.--, soit un montant total de CHF 35'745'000 pour la législature 2016-2021

Délégué municipal : Paul Ménard

Au conseil communal de Saint-Cergue

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Buts et contexte légal

Comme l'indiquent les recommandations du 7 août 2016 du Service des communes et du logement du Canton de Vaud, la surveillance cantonale de l'endettement communal a été réduite au travers d'une modification de la loi sur les communes. Cette modification législative a comme objectif de renforcer l'autonomie communale et de limiter les interventions cantonales.

Ainsi, la fixation du plafond d'endettement est maintenant du ressort exclusif des communes et ce sans autorisation préalable du canton, en l'occurrence le Conseil d'Etat.

Plus précisément, c'est l'article 143 sur les emprunts de la loi sur les communes qui s'applique :

« Art. 143 Emprunts

1. *Au début de chaque législature, les communes déterminent dans le cadre de la politique des emprunts un plafond d'endettement. Elles en informent le département en charge des relations avec les communes qui en prend acte.*
2. *Lorsque le plafond d'endettement est modifié en cours de législature, il fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Conseil d'Etat qui examine la situation financière de la commune.*
3. *Une décision d'interdiction d'augmenter le plafond d'endettement peut être prise par le Conseil d'Etat dans le cas où la nouvelle limite de plafond met en péril l'équilibre financier de la commune.*
4. *Le Conseil d'Etat fixe par règlement les modalités d'examen de la situation financière des communes.*
5. *Les cautionnements ou autres formes de garanties sont soumis aux mêmes règles d'application que les emprunts. »*

Ces deux plafonds, plafond d'endettement et de cautionnements, doivent être votés par le législatif communal dans le courant des six premiers mois de chaque législature, puis communiqués à l'Etat de Vaud.

Si une commune se trouvait dans l'obligation de modifier son plafond d'endettement en cours de législature, le Conseil d'Etat examinerait sa situation financière selon les alinéas 2 à 4 de l'article 143 de la Loi sur les communes. Afin d'analyser toute demande de réactualisation, le Conseil d'Etat a récemment validé l'introduction d'un nouvel article 22a dans le Règlement sur la Comptabilité des Communes et dont voici le contenu :

« Art. 22a Réactualisation du plafond d'endettement

Toute demande de modification du plafond d'endettement d'une commune fait l'objet d'un examen approfondi de la situation financière de cette dernière par le Conseil d'Etat.

Dans son examen, celui-ci se fonde sur :

- *Le budget et les comptes annuels de la commune concernée*

- Une planification financière

La situation de la commune est analysée sur la base d'indicateurs et de ratios de gestion d'analyse financière validés par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales. »

Le Service des communes et du logement a émis des recommandations quant à la détermination du plafonnement des emprunts. Ces recommandations sont ainsi résumées :

- Le plafond d'endettement des dettes propres de la commune ne doit pas dépasser les 250% de ses produits bruts financiers
- Le plafond de cautionnement ne doit pas dépasser le 50% du plafond d'endettement

2. Détermination du plafond d'emprunts 2016 – 2021

A la date du 1^{er} janvier 2016, le montant des emprunts s'élève à **CHF. 6'533'737.-** (Postes 921, 922 et 923 du bilan).

Afin de déterminer le montant des emprunts le plus élevé de la législature 2016 – 2021, la municipalité s'est appuyée sur une planification financière. Les deux principaux composants de cette analyse sont, d'une part, le plan des investissements 2016 – 2021 préparé par la municipalité, d'autre part, la réunion d'un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution du compte de fonctionnement et permettant d'établir la marge d'autofinancement prévisionnelle pour chaque année de la législature à venir. L'écart entre le montant des investissements prévus et la marge d'autofinancement indique la variation de l'endettement.

Il faut être bien conscient que cette planification fournit une **projection** de l'évolution des emprunts pour les années à venir. Il est notamment fait référence ci-dessus à des **hypothèses**, particulièrement en ce qui concerne l'évolution du compte de fonctionnement.

1. Synthèse de la planification

Vous trouverez à l'annexe 1 la synthèse de la planification financière de la commune pour les 5 prochaines années. Cette synthèse prend en compte le plan des investissements de la législature présenté dans le cadre du budget 2016.

Le total des investissements planifiés par la municipalité pour les prochaines années est le suivant :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
3'842'992 CHF	6'933'227 CHF	5'405'000 CHF	5'210'000 CHF	4'950'000 CHF	5'110'000 CHF

L'évolution de la dette brute planifiée est la suivante (fin année y.c. Ecole) :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
7'418'704 CHF	10'033'671 CHF	14'804'804 CHF	11'570'105 CHF (remboursement de l'AISGE)	15'489'746 CHF	18'358'433 CHF

Les dépenses planifiées dans le plan des dépenses d'investissements s'élèvent donc pour les 5 prochaines années à plus de CHF 27 Mio. Pour couvrir ces investissements, nous utiliserons la marge d'autofinancement dégagée chaque année, les liquidités dont nous disposons au départ et nous aurons recours à l'emprunt.

La dette passera d'un peu plus de 7 Mio en 2017 à CHF 18'358'433 à la fin de 2021, si tous les projets sont réalisés et en sortant le projet de l'école, lequel nécessitera un emprunt de 5.7 Mio entre 2017 et 2018, lequel sera remboursé par le rachat du bâtiment en 2019, par l'AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environ).

Une grande partie des investissements est inhérente à la mise en séparatif du réseau d'eau claire et d'eau usée, ainsi qu'au remplacement des conduites d'eau sous pression.

La planification financière des comptes a été élaborée sur la base des différents critères, tels que l'évolution de la population, l'indexation et une évaluation prudente de l'évolution des taux d'intérêts.

Compte tenu des prévisions de cette dette brute, le plafond d'endettement proposé est de **CHF 20 Mio.**

2. Indicateurs d'endettement

Dans le cadre de la planification financière de la commune, les indicateurs d'endettement suivant ont été utilisés :

- Poids de la dette

Il détermine le nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette dans le cas théorique où toutes les recettes fiscales y seraient affectées.

Cela correspond à la dette nette / recettes fiscales (400, 401, 402, 405 et 406)

- **L'effacement de la dette**
Elle permet de déterminer le nombre d'années nécessaire pour rembourser la dette, dans le cas où tout son cash flow y serait affecté
Cela correspond à la dette nette / marge d'autofinancement
- **Poids des intérêts passifs**
Elle détermine la part des recettes fiscales consacrées au financement des intérêts passifs.
Cela correspond aux intérêts passifs / recettes fiscales. Un poids des intérêts passifs de moins de 5 % est considéré comme faible, entre 5 % et 10% le poids est considéré comme moyen et plus de 10 % le poids est considéré comme trop élevé.
- **Quotité de dette brute**
Elle mesure l'endettement brut par rapport aux revenus annuels.
Cela correspond à : dette brute X 100 (somme des postes 48 et 49). Une quotité de dette brute inférieure à 50 % est considérée comme très bonne ; entre 50 % et 100 % cette quotité est considérée comme bonne ; entre 100 % et 150 % comme moyenne ; entre 150% à 200% la quotité est considérée comme mauvaise ; de 200 % à 300%, la quotité est considérée comme critique ; plus de 300 % la quotité est inquiétante.

Pour notre commune, ces indicateurs sont les suivants :

Indicateurs d'endettement	2017	2018	2019	2020	2021
Poids de la dette (années)	1.002	0.897	1.237	1.561	1.703
Effacement de la dette (années)	7.221	5.140	5.725	6.743	6.993
Poids des intérêts passifs / ratios	2.05 % < 5 % faible	1.02 % < 5 % faible	1.12 % < 5 % faible	1.51 % < 5 % faible	2.22 % < 5 % faible
Quotité de dette brute / ratios	60.23 % Bon	65.13 % Bon	93.26 % Bon	121.61 % Moyen	140.75 % Moyen

3. Fixation du plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties

La municipalité est d'ores et déjà sollicitée pour un nouveau cautionnement concernant l'association intercommunale de l'AISGE. La demande de cautionnement de l'AISGE représente l'essentiel de ce plafond.

A titre d'information, rappelons que les investissements actuels de l'AISGE sont les suivants :

- Les collèges de Genolier (Oujon et le Cordex)
- Bâtiment de l'enfance de Trélex qui comprend une UAPE, une nurserie – garderie, un restaurant scolaire et des bureaux

Au cours de cette législature, des investissements importants seront réalisés :

- Bâtiment scolaire de St-Cergue qui comprendra 6 classes 1P – 4P et une UAPE pour 36 places
- Complexe scolaire de Le Muids. Ce complexe comprendra 14 classes de 5P – 8P, une salle de gymnastique triple, une médiathèque, un restaurant scolaire et une UAPE.

L'endettement actuel de l'AISGE au 31 décembre 2016 était de CHF 22'423'833.--. Les investissements à réaliser au cours de cette législature représentent un montant devisé à près de CHF 44 Mio. Le plafond d'endettement de l'AISGE sera donc de l'ordre de CHF 68 Mio.

Comme pour les autres communes membres de l'AISGE, la commune de Saint-Cergue est solidaire de ce montant à hauteur de 23 % soit un montant de CHF 15'640'000.--.

Bien que ce montant soit élevé, les risques pour ce cautionnement spécifique sont toutefois extrêmement réduits pour ne pas dire nuls, une faillite du groupement scolaire n'étant pas réaliste puisque ce dernier est financé par les communes.

Enfin, il faut tenir compte du cautionnement de la Sté de Développement d'un montant de CHF 105'000.--, auprès de la BCV, ce qui porte le cautionnement total à **CHF 15'745'000.--**.

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue

- Vu le préavis no 26 / 2016 de la municipalité
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'accepter la fixation du plafond en matière d'emprunts pour un montant de CHF 20 Mio et de risques pour cautionnements d'un montant de CHF 15'745'000.--, soit un total de CHF 35'745'000.-- ceci pour la législature 2016 - 2021.

Approuvé par la municipalité dans sa séance du 24 octobre 2016

Au nom de la municipalité

Le syndic

La secrétaire

Pierre Graber



Laurence Gilardi

Annexes

- Synthèse de la planification
- Plan des investissements

Plafonds d'endettement et de cautionnement

2017 - 2021



Commune de Saint-Cergue

Cadre légal

- Sur la base de l'article 143 de la loi sur les communes (LC), au début de chaque législature, les communes déterminent dans le cadre de la politique des emprunts, un plafond d'endettement.
- Le plafonds d'endettement ne doit plus être approuvé par le Conseil d'Etat, sauf en cas de modification en cours de législature.
- Le plafond de cautionnement est supprimé et les montants à cautionner doivent être ajoutés au plafond d'endettement.
- Les communes ont le choix entre un plafond d'endettement brut (dettes brutes x 100 / revenus courants) ou net (endettement net x 100 / revenus fiscaux et autres revenus non affectés).
- Pour déterminer le montant de cautionnement, il faut additionner les cautions effectuées pour des sociétés locales et la quote-part que la commune doit assurer au sein des associations intercommunales qui ne s'autofinancent pas (exemple : AISGE).



Méthodologie

- Un **plan des dépenses d'investissements** est élaboré par la Municipalité, pour la durée de la législation. Ce plan contient les investissements déjà votés et dont le financement aura une incidence sur les prochaines années ainsi que tous les nouveaux projets envisagés.
- Une **planification financière** est réalisée, sur la base des exercices précédents et en fonction de différents critères tels que l'indexation, l'évolution de la population, etc...
- Le **plan des dépenses d'investissement** est intégré dans la **planification financière**, ce qui permet de connaître les investissements qui pourront être absorbés par la marge d'autofinancement dégagée et par les éventuelles liquidités. Pour le surplus, il faut faire appel à l'emprunt.
- Les emprunts actuels cumulés aux besoins futurs déterminent finalement le **plafond d'endettement brut**.
- Finalement, on ajoute au montant lié aux investissements futurs les **cautionnements**.

Outils de travail

- Afin d'être le plus réaliste possible, nous avons utilisé un logiciel de planification financière (Phisa) sur lequel les données financières communales des 5 dernières années ont été intégrées.
- Tous les investissements (votés et futurs), les amortissements, les affectations et prélèvements aux fonds de réserves, etc... ont été intégrés.
- Les éléments tels que le taux d'imposition, les impôts conjoncturels, l'évolution de la population, ont été définis puis intégrés au logiciel.
- Le logiciel ne prend pas en compte le budget 2017 mais utilise comme base les comptes 2015 et le budget 2016 afin d'être le plus réaliste possible.

Années

Montants engagés

© 2000 Blackwell Science Ltd

100

Investissements futurs de la planification : Reference St-Cerque 2016

Total des investissements futurs	28'305'284.00	Emprunts à prévoir	21'215'000.00
Engagements sur investissements déjà votés	1'564'159.00	Remboursement emprunt AIGSE	7'030'000.00
Total des investissements :	27'899'443.00	Emprunts à prévoir sur nouveaux investissements :	14'185'000.00
		hors emprunts déjà accordés	

Documents transmis

Synthèse plafond d'endettement

Emprunts pour école non inclus
KCHF 3'500 en 2017
KCHF 3530 en 2018
(car remboursement en 2019)

Synthèse de la planification :		Saint-Cergue				
		2017	2018	2019	2020	2021
Total des charges		12'861'440.00	13'314'884.00	13'216'341.00	13'895'944.00	13'950'140.00
Total des revenus		13'128'153.00	13'311'877.00	13'781'424.00	14'245'056.00	14'582'665.00
Charges épurées		10'822'374.00	10'810'576.00	10'980'375.00	11'176'542.00	11'367'814.00
Revenus épurés		11'677'886.00	11'937'507.00	12'405'984.00	12'736'898.00	13'043'041.00
Excédents de charges / revenus		266'713.00	-3'007.00	585'083.00	319'112.00	642'625.00
Excédents de charges / revenus cumulés		266'713.00	263'706.00	828'789.00	1'147'901.00	1'750'426.00
Marge d'auto-financement		855'522.00	1'126'931.00	1'425'619.00	1'580'356.00	1'675'227.00
Marge d'auto-financement cumulée		855'522.00	1'982'453.00	3'408'072.00	4'968'428.00	6'643'655.00
Placements du patrimoine financier		7'541'740.00	6'405'873.00	4'989'174.00	3'956'805.00	1'713'502.00
Investissements du patrimoine administratif		11'423'536.00	12'024'312.00	16'229'144.00	19'691'255.00	23'451'160.00
Dettes		7'033'671.00	7'774'804.00	11'570'105.00	15'489'736.00	18'358'433.00
Financements spéciaux et réserves		5'274'107.00	5'129'822.00	4'985'190.00	4'738'545.00	4'421'152.00
Taux d'imposition communal		66.00	66.00	66.00	66.00	66.00
Charges par habitant		5'207.06	5'283.68	5'142.55	5'303.80	5'224.77
Solde net des péréquations (sans rel. pol.)		2'318'616.00	2'347'293.00	2'276'909.00	2'250'267.00	2'305'183.00
Dettes nettes (= marge auto-financement cumulée)		6'178'149.00	5'792'351.00	8'162'033.00	10'521'308.00	11'714'778.00
Indicateurs d'endettement						
Poids de la dette		1.002	0.897	1.237	1.561	1.703
Détermine le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, dans le cas théorique où toutes les recettes fiscales y seraient affectées.		ans	ans	ans	ans	ans
Levée de la dette		7.221	5.140	5.725	6.743	6.993
Détermine le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, dans le cas où son cash flow y est affecté.		ans	ans	ans	ans	ans
Poids des intérêts passifs		2.05%	1.02%	1.12%	1.51%	2.22%
Détermine la part des recettes fiscales consacrée au financement des intérêts passifs		< 5% = faible	< 5% = faible	< 5% = faible	< 5% = faible	< 5% = faible
Intérêts passifs / recettes fiscales		< 5% = bon	de 5% à 10% = moyen	de 10% à 15% = élevé		
Quotité de dette brute		60.23%	65.13%	93.26%	121.61%	140.75%
Mesure l'endettement brut par rapport aux revenus annuels.		Bon	Bon	Bon	Moyen	Moyen
Dettes brutes à 100 / revenus à 40		< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon
Dettes brutes à 100 / revenus à 40		< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon
Dettes brutes à 100 / revenus à 40		< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon	< 50% = bon



Cautionnements

- La commune cautionne la Société de Développement à hauteur de CHF 105'000.--.
- A ce montant, il faut ajouter la quote-part que nous devons assumer auprès de l'ALSGE, qui va racheter la future école de Saint-Cergue (environ CHF 7'030'000.--) et celle d'Arzier-Le Muids (environ CHF 35'000'000.--). Actuellement, la commune cautionne à hauteur d'un peu plus de 23% les emprunts de l'ALSGE. A fin 2015, le montant s'élevait à CHF 5'566'784.-- et nous estimons qu'avec les nouvelles acquisitions, le montant à cautionner s'élèvera à environ CHF 15'640'000.--.
- Le montant de cautionnement à prévoir s'élève donc à CHF 15'745'000.-- et doit être ajouté au plafond d'endettement, pour cette nouvelle législation.



Plafond d'endettement et cautionnements

- Le préavis présenté demande un plafond d'endettement qui cumule les besoins pour les futurs investissements et les cautionnements.
- Le total demandé est de KCHF 35'745, soit un montant pour les emprunts de KCHF 20'000 et un montant pour les cautionnements de KCHF 15'745.
- Pour rappel, le plafond d'endettement n'est pas une autorisation de dépenser pour la Municipalité, car chaque nouvel investissement devra être présenté sous forme de préavis et accepté par le conseil communal.
- Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons d'accepter le préavis no 26/2016 relatif au plafond d'endettement (et de cautionnement).



Cpte	Bilan	Libellé	Préavis	Crédit		Coût	
				(subv. Incl.)	Charges	Subvention	Coût final
14		Service des intérêts généraux					
140	9141.91	Réaménagement des pistes de La Dôle	03.2016	13'300	13'300	0	13'300
16		Tourisme et divers					
160		Etude nouvelle patinoire		100'000	100'000	0	100'000
160		Bâtiment d'accueil touristique La Givrine		500'000	5'500'000	5'000'000	500'000
18		Transports publics					
180	9141.51	Halte NSC - Chesaux	06.2011	210'000	200'528	0	200'528
180	9141.54	Passages à niveau Givrine	20.2016	54'216	54'216	0	54'216
		Passage à niveau Gudit		20'084	20'084	0	20'084
180		Passage à niveau Carroz-Delay		200'000	200'000	0	200'000
180		P + R (place école Basse-Ruche)		480'000	480'000	240'000	240'000
31		Terrains					
310	9141.04	Décharge Bournessaint 3	14.2012	149'050	279'303	147'955	131'348
310	9141.67	Etude sécurisation "Sous les Roches"	02.2014	28'000	28'000	0	28'000
310		Travaux sécurisation "Sous les Roches"		330'000	1'100'000	770'000	330'000
310	9141.68	Etude sécurisation "Pralles"	18.2015	23'000	23'000	0	23'000
310		Travaux de sécurisation "Pralles"		150'000	500'000	350'000	150'000
32		Forêts et pâturages					
321	9143.73	Rénovation 3 chalets d'alpage	08.2014	243'000	243'000	0	243'000
321	9141.37	Goudronnage parking Basse-Ruche	00.0094	77'153	77'153	0	77'153
35		Bâtiments					
3500	9143.17	Réfection du Temple - phase 1	09.2015	86'300	86'300	0	86'300
3500		Réfection du Temple - phase 2 toiture		100'000	100'000	0	100'000
3500		Etude, réfection/transformation ancienne école		1'550'000	1'550'000	0	1'550'000
3501	9143.18	Achat + aménagement du bâtiment ex-PTT	15.2015	1'100'000	1'100'000	0	1'100'000
3541	9143.21	Etude bâtiment scolaire	01.2015	661'000	661'000	0	661'000
3560	9143.22	Rénovation salle de bains appartement	18.2016	29'063	29'063	0	29'063
3501		Aménagement compl. bâtiment ex PTT		150'000	150'000	0	150'000
3510	9143.51	Barrières Vallon	07.2016	43'000	43'000	0	43'000
3505	9143.62	Etude parking au village de St-Cergue	01.2015	240'000	240'000	0	240'000
3505		Construction parking au village de St-Cergue		4'200'000	4'200'000	0	4'200'000
3510		Création entrée principale aux loges		200'000	200'000	0	200'000
3510		Réfection sol salle de gym		40'000	40'000	0	40'000
3540		Ecole JJR - démolition		200'000	200'000	0	200'000
3541		Construction nouvelle école		7'030'000	7'030'000	0	7'030'000
3550		Ecole Basse-Ruche - démolition		120'000	120'000	0	120'000
40		Travaux - urbanisme					
420	9170.01	Etude Zone Artisanale	10.2013	60'000	60'000	0	60'000
420	9170.02	Révision PDCom PCA	02.2015	180'000	180'000	0	180'000
420		Réalisation Zone Artisanale		400'000	400'000	0	400'000
43		Routes					
430	9141.03	Trottoir rte France-Caserne parking	05.2014	288'000	288'000	0	288'000
430	9141.12	Etude aménagement place de la Gare	04.2014	37'800	37'800	0	37'800
430	9141.14	Réfection rte du Vuarne	11.2014	39'000	39'000	0	39'000
430	9141.17	Eclairage Champs de Joux	09.2014	37'500	34'695	0	34'695
430	9141.32	Réparation caniveaux route	17.2016	31'820	31'820	0	31'820
430	9141.34	Réfection bitume Carroz-Delay	06.2015	61'560	61'560	0	61'560
430	9141.46	Equipement routier Tencoy	02.2016	127'000	127'000	0	127'000
430	9146.61	Achat Tracteur Deutz-Fahr	03.2015	111'000	116'800	0	116'800
430		Trottoir - rte d'Azlier		150'000	150'000	0	150'000
430		Réfection route La Cure (avec EC)		100'000	100'000	0	100'000
430		Etude + réfection rue de la Gare		840'000	840'000	0	840'000
430		Réalisation parking Givrine		1'500'000	1'500'000	1'450'000	50'000
430		Réfection route de Basse Ruche		230'000	230'000	0	230'000
430		Remplacement Unimog		200'000	200'000	0	200'000
430		Girottoire rte France-Déchèterie (accès HalteNSC)		1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
430		Aménagement place de la Gare		400'000	400'000	0	400'000
430		Rte d'Arzier village		250'000	250'000	0	250'000
430		Réfection des trottoirs - village		350'000	350'000	0	350'000
44		Parcs et promenades					
440		Rénovation place de Jeux		97'000	97'000	0	97'000
45		Ordures ménagères et déchets					
451	9141.64	Améliorations déchèterie	23.2016	78'200	78'200	0	78'200
46		Eaux usées, eaux claires, épuration					
460	9141.44	Chambres EU Pralles	01.2013	87'000	87'000	0	87'000
460	9141.45	Rempl. Canalisatoin EPU Tencoy	11.2015	70'000	51'496	0	51'496
460	9141.73	Finalisation PREE	18.2014	65'000	60'155	0	60'155
460		EC La Cure		300'000	300'000	0	300'000
460		Rue de la Gare - EU		200'000	200'000	0	200'000
460		Collecteur en Bournessaint EU - phase 4		600'000	600'000	0	600'000
460		Rte de Basse-Ruche		500'000	500'000	0	500'000
460		Place de la Gare EU		300'000	300'000	0	300'000
460		Rte d'Arzier village EU		1'400'000	1'400'000	0	1'400'000
81		Eau potable					
810	9144.14	Réservoir des Chesaux	19.2013	2'350'000	2'350'000	310'000	2'040'000
810	9144.17	Changement compteurs d'eau	03.2014	315'200	315'200	0	315'200
810	9144.18	Stap Combe-Froide	15.2014	1'800'000	1'800'000	160'000	1'640'000
810	9144.41	Equipement ESP Tencoy-Dessus	01.2016	47'520	47'520	0	47'520
810	9144.85	Conduite Rte de France	12.2014	62'000	62'000	0	62'000
810	9144.86	Rempl. Concuite Carroz-Delay	06.2015	112'240	112'240	0	112'240
810	9144.87	Chemisage conduite Rte de Nyon	10.2015	120'000	99'396	0	99'396
810		Conduite Tencoy-Prangline 150 mm (PQ)		176'000	176'000	0	176'000
810		La Cure ESP		300'000	300'000	36'000	264'000
810		Rue de la Gare		200'000	200'000	0	200'000
810		Rte Basse Ruche 200 mm/150 mm		510'000	0	510'000	510'000
810		Place de la Gare ESP		300'000	300'000	36'000	264'000
810		Rte d'Arzier village		1'400'000	1'400'000	170'000	1'230'000
810		Bouclage rte d'Arzier 150 mm		136'000	136'000	0	136'000
84		Chauffage à distance					
840	9143.42	Etude chaudière à plaquettes + filtre particule CAD	01.2015	167'000	167'000	0	167'000
840		Chaudière à plaquettes + filtre particule CAD		1'000'000	1'000'000	50'000	950'000

TOTAL DES INVESTISSEMENTS :

Préavis déjà engagés

Total nouveaux projets

2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
------	------	------	------	------	------	------

	13'300					
				500'000	100'000	
200'528		54'216 20'084	200'000	240'000		
12'163 18'300	9'700	330'000 23'000		150'000		
2'393	138'000 77'153	102'607				
86'300		50'000			750'000	100'000 750'000
909'388 200'000 29'063		190'612 423'738			150'000	
43'000		100'000				
12'134	127'866		2'000'000	2'200'000		40'000
			200'000		200'000	
		3'500'000	3'530'000	120'000		
	60'000 30'000	90'000	60'000			400'000
204'377 16'559	21'241 39'000					
23'139	31'820 61'560		765'000	50'000		230'000
			200'000	1'000'000		400'000 250'000
					350'000	
5'863 51'496 60'155		84'250				
		300'000	200'000			500'000 300'000
		600'000			700'000	700'000
1'248'757 85'332 766'766	791'243 134'124 873'234					
		47'520				
24'537 44'148 99'396						
		176'000 264'000	200'000			510'000 264'000 530'000 136'000
13'770	167'000			950'000		
3'043'875	3'842'992	6'933'227	5'405'000	5'210'000	4'950'000	5'110'000
		1'242'943	60'000	0	0	0
		5'690'284	5'345'000	5'210'000	4'950'000	5'110'000

Synthèse des comptes de la planification : Reference St-Cergue 2016

Compte		Sous-compte	Intitulé	B2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total du compte 30	30		Autorités et personnel	1'494'010.00	1'541'346.00	1'549'053.00	1'556'798.00	1'564'582.00	1'572'405.00
				1'494'010.00	1'541'346.00	1'549'053.00	1'556'798.00	1'564'582.00	1'572'405.00
Total du compte 31	31		Biens, services et marchandises	2'757'113.00	2'943'213.00	2'808'713.00	2'836'800.00	2'865'168.00	2'893'820.00
				2'757'113.00	2'943'213.00	2'808'713.00	2'836'800.00	2'865'168.00	2'893'820.00
Total du compte 32	32		Intérêts passifs	132'070.00	67'702.00	76'279.00	104'615.00	157'250.00	202'880.00
				132'070.00	67'702.00	76'279.00	104'615.00	157'250.00	202'880.00
Total du compte 33	33	330-a	Autres amortissements du patrimoine financier	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
	33	330-cd	Amortissements créances et débiteurs (calcul point d'impôt)	155'000.00	165'000.00	166'650.00	168'316.00	170'000.00	171'700.00
	33	331-a	Amortissements obligatoires du patrimoine adminsitratif (hors routes et infrastructures)	1'371'218.00	645'908.00	1'035'217.00	693'462.00	1'042'628.00	913'223.00
	33	331-ri	Amortissements obligatoires du patrimoine adminsitratif (routes et infrastructures, dépenses thématiques)	82'028.00	163'784.00	239'006.00	311'706.00	445'261.00	436'872.00
	33	332	Autres amortissements du patrimoine administratif	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
				1'610'246.00	976'692.00	1'442'873.00	1'175'484.00	1'659'889.00	1'523'795.00
Total du compte 35	35	351-a	Autres part./ remb. à des charges cantonales (inclus réforme policière)	532'543.00	556'995.00	562'564.00	568'189.00	573'871.00	579'610.00
	35	351-fs	Participation à la facture sociale cantonale	1'617'085.00	1'611'906.00	1'666'396.00	1'719'790.00	1'774'622.00	1'830'927.00
	35	352-a	Autres participations/ remboursements à des charges communales	1'509'418.00	1'556'600.00	1'561'270.00	1'565'954.00	1'570'651.00	1'575'363.00
	35	352-per	Alimentation de la péréquation horizontale	1'601'052.00	1'670'156.00	1'708'073.00	1'746'206.00	1'784'556.00	1'823'125.00
				5'260'098.00	5'395'657.00	5'498'303.00	5'600'139.00	5'703'700.00	5'809'025.00
Total du compte 36	36		Aides et subventions	705'340.00	707'456.00	709'578.00	711'707.00	713'842.00	715'984.00
				705'340.00	707'456.00	709'578.00	711'707.00	713'842.00	715'984.00
Total du compte 38	38	380	Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	343'083.00	300'000.00	300'000.00	300'000.00	300'000.00	300'000.00
	38	381	Attribution aux financements spéciaux	343'084.00	236'996.00	237'707.00	238'420.00	239'135.00	239'853.00
				686'167.00	536'996.00	537'707.00	538'420.00	539'135.00	539'853.00
Total du compte 39	39		Imputations internes	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00
				692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00
Total des charges				13'337'422.00	12'861'440.00	13'314'884.00	13'216'341.00	13'895'944.00	13'950'140.00
Total du compte 40	40	400	Personnes physiques (revenu, fortune, à la source, étrangers)	5'355'000.00	5'585'000.00	5'715'151.00	5'846'032.00	5'977'648.00	6'110'000.00
	40	401	Personnes morales (bénéfice et capital)	55'000.00	85'800.00	87'799.00	89'810.00	91'832.00	93'865.00
	40	402	Impôt foncier	635'000.00	650'000.00	656'500.00	663'065.00	669'696.00	676'393.00
	40	404	Droits de mutation (conjoncturels)	300'000.00	245'000.00	250'000.00	250'000.00	250'000.00	250'000.00
	40	405	Impôts sur successions et donations (conjoncturels)	40'000.00	50'000.00	50'150.00	50'300.00	50'451.00	50'603.00
	40	406+409	Autres impôts	83'000.00	90'000.00	90'270.00	90'541.00	90'812.00	91'085.00
				6'468'000.00	6'705'800.00	6'849'870.00	6'989'748.00	7'130'439.00	7'271'946.00
Total du compte 41	41		Patentes et concessions	115'000.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00
				115'000.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00	115'590.00
Total du compte 42	42		Revenus du patrimoine	1'046'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00
				1'046'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00	1'346'923.00
Total du compte 43	43	43-pni	Produits liés à de nouveaux investissements	0.00	0.00	0.00	114'600.00	132'600.00	204'600.00
	43	43-lep	Taxes, émoluments, produits des ventes	1'984'734.00	2'031'818.00	2'079'167.00	2'126'781.00	2'174'663.00	2'222'813.00
				1'984'734.00	2'031'818.00	2'079'167.00	2'241'381.00	2'307'263.00	2'427'413.00
Total du compte 44	44	44-a	Solde compte 44 (autres que des gains immobiliers et impôts frontaliers)	700.00	625.00	625.00	625.00	625.00	625.00
	44	4411	Gains immobiliers (conjoncturels)	200'000.00	180'000.00	180'540.00	181'082.00	181'625.00	182'170.00
	44	4415	Part à l'imposition des frontaliers	129'000.00	145'000.00	148'379.00	151'777.00	155'194.00	158'630.00
				329'700.00	325'625.00	329'544.00	333'484.00	337'444.00	341'425.00
Total du compte 45	45	451	Participations et remboursements du canton	38'000.00	140'968.00	141'391.00	141'815.00	142'241.00	142'667.00
	45	452-a	Autres participations des communes/ associations de communes	20'500.00	40'000.00	40'120.00	40'240.00	40'361.00	40'482.00
	45	452-dth	Dépenses thématiques	94'947.00	31'052.00	74'682.00	216'694.00	316'823.00	337'289.00
	45	452-per	Participation des communes (péréquation à recevoir)	852'100.00	932'394.00	952'494.00	972'393.00	992'088.00	1'011'580.00
	45	452-pla	Plafonnements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
				1'005'547.00	1'144'414.00	1'208'687.00	1'371'142.00	1'491'513.00	1'532'018.00
Total du compte 46	46		Autres prestations et subventions	7'600.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00
				7'600.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00	7'726.00
Total du compte 48	48	480	Prélèvements sur des fonds de réserve et renouvellement	10'078.00	405'796.00	328'853.00	328'853.00	430'519.00	500'919.00
	48	481	Prélèvements sur les financements spéciaux	1'176'447.00	352'083.00	353'139.00	354'199.00	355'261.00	356'327.00
				1'186'525.00	757'879.00	681'992.00	683'052.00	785'780.00	857'246.00
Total du compte 49	49		Imputations internes	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00
				692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00	692'378.00
Total des revenus				12'836'407.00	13'128'153.00	13'311'877.00	13'781'424.00	14'215'056.00	14'592'665.00

Investissements futurs de la planification : Reference St-Cergue 2016

Descriptif de l'investissement	Départ	Fin	Durée	Montant	Catégorie	Financé par	Amorti par	Nouveau produit annuel généré	
Passage à niveau du Gudît	2017	2017	10	20'084.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Sécurisation du quartier "Sous-les-Roches"	2017	2017	30	330'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Création d'un trottoir à la route d'Arzier	2017	2017	20	150'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Réfection route à La Cure	2017	2017	10	100'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Etude et réfection rue de la Gare	2017	2017	20	75'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Rénovation place de jeux	2017	2017	10	97'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Amélioration déchèterie	2017	2017	20	78'200.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Aménagement canalisation d'eaux claires à La Cure	2017	2017	30	300'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Collecteur eaux claires à Bournessaint	2017	2017	30	600'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Conduite ESP - Tencoy-Prangine	2017	2017	10	176'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Canalisation ESP - La Cure	2017	2017	30	264'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Construction école - phase 1	2017	2017		3'500'000.00		Dette	Par AISGE		
				5'690'284.00		Emprunts à prévoir :	3'500'000.00	0.00	
Passage à niveau du Carroz-Delay	2018	2018	20	200'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Etude transformation "Ancienne Ecole"	2018	2018	30	50'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Création d'une entrée au Vallon, par les loges	2018	2018	30	200'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Remplacement de l'Unimog	2018	2018	10	200'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation EU - rue de la Gare	2018	2018	30	200'000.00	Autres	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Conduite ESP - rue de la Gare	2018	2018	30	200'000.00	Autres	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Travaux réfection rue de la Gare	2018	2018	30	765'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Construction école - phase 2	2018	2018		3'530'000.00		Dette			
				5'345'000.00		Emprunts à prévoir :	4'695'000.00	0.00	
Maison d'accueil touristique La Givrine	2019	2019	30	500'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Parking P+R - Gare NStC	2019	2019	30	240'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Sécurisation du quartier des Pralies	2019	2019	20	150'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Construction d'un parking couvert au village - 1	2019	2019	30	2'000'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	114'600.00	
Démolition de l'école Jean-Jacques Rousseau	2019	2019	10	200'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Démolition de l'école de Basse-Ruche	2019	2019	10	120'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Réalisation d'un parking à la Givrine	2019	2019	20	50'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Création d'un giratoire vers la déchèterie	2019	2019	30	1'000'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Chaudière à bois et filtre à particules	2019	2019	30	950'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
				5'210'000.00		Emprunts à prévoir :	4'450'000.00	114'600.00	
Etude nouvelle patinoire	2020	2020	1	100'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Aménagement complémentaire - bâtiment ex PTT	2020	2020	30	150'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	18'000.00	
Réfection de divers trottoirs au village	2020	2020	20	350'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation EU - route d'Arzier (phase 1)	2020	2020	30	700'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation ESP - Route d'Arzier (phase 1)	2020	2020	30	700'000.00	Autres	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Construction d'un parking couvert au village 2	2020	2020	30	2'200'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Transformation bât. ancienne école phase 1	2020	2020	30	750'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
				4'950'000.00		Emprunts à prévoir :	4'700'000.00	18'000.00	
Réfection du Temple - toiture (phase 2)	2021	2021	30	100'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Réfection salle de gym Vallon	2021	2021	20	40'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Réalisation d'une zone artisanale	2021	2021	20	400'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Réfection route de Basse-Ruche	2021	2021	20	230'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Aménagement place de la Gare	2021	2021	30	400'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Réfection de la route d'Arzier	2021	2021	20	250'000.00	Routes et infrastructures Y COMPRIS TRAVAUX DE REFECTION MOYENS ACTIVABLES	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation EU - Basse Ruche	2021	2021	30	500'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation EU - place de la Gare	2021	2021	30	300'000.00	Autres	Liquidités	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Conduite ESP - route de Basse-Ruche	2021	2021	30	510'000.00	Autres	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Canalisation ESP - place de la Gare	2021	2021	30	264'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Bouclage ESP à la route d'Arzier	2021	2021	10	136'000.00	Autres	Liquidités	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
Transformation bât. ancienne école phase 2	2021	2021	30	750'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	72'000.00	
Canalisation EU - route d'Arzier (phase 2)	2021	2021	30	700'000.00	Autres	Dette	Le compte de P&P (Normal)	0.00	
Canalisation ESP - Route d'Arzier (phase 2)	2021	2021	30	530'000.00	Autres	Dette	Un fonds de réserve au bilan	0.00	
				5'110'000.00		Emprunts à prévoir :	3'870'000.00	72'000.00	
Total des investissements futurs :				26'305'284.00	Emprunts à prévoir :				21'215'000.00
Engagements sur investissements déjà votés :				1'584'159.00	Remboursement emprunt AISGE :				-7'030'000.00
Total des investissements :				27'889'443.00	Emprunts à prévoir sur nouveaux investissements :				14'185'000.00 (hors emprunts déjà accordés)



	2017	2018	2019	2020	2021
--	------	------	------	------	------

Total des charges

12'861'440.0013'314'884.0013'216'341.0013'895'944.0013'950'140.00

Total des revenus

13'128'153.0013'311'877.0013'781'424.0014'215'056.0014'592'665.00

Charges épurées

10'822'374.0010'810'576.0010'980'375.0011'176'542.0011'367'814.00

Revenus épurés

11'677'896.0011'937'507.0012'405'994.0012'736'898.0013'043'041.00

Excédents de charges / revenus

266'713.00-3'007.00565'083.00319'112.00642'525.00

Excédents de charges / revenus cumulés

266'713.00263'706.00828'789.001'147'901.001'790'426.00

Marge d'auto-financement

855'522.001'126'931.001'425'619.001'560'356.001'675'227.00

Marge d'auto-financement cumulée

855'522.001'982'453.003'408'072.004'968'428.006'643'655.00

PlACEMENT du patrimoine financier

7'541'740.006'405'873.004'989'174.003'956'805.001'713'502.00

Investissements du patrimoine administratif

11'423'535.0012'024'312.0016'229'144.0019'691'255.0023'451'160.00

Dettes

7'033'671.007'774'804.0011'570'105.0015'489'736.0018'358'433.00

Financements spéciaux et réserves

5'274'107.005'129'822.004'985'190.004'738'545.004'421'152.00

Taux d'imposition communal

66.0066.0066.0066.0066.00

Charges par habitant

5'207.065'283.685'142.555'303.805'224.77

Solde net des péréquations (sans ref. pol.)

2'318'616.002'347'293.002'276'909.002'250'267.002'305'183.00

Dette nette (- marge auto-financement cumulée)

6'178'149.005'792'351.008'162'033.0010'521'308.0011'714'778.00

Indicateurs d'endettement	2017	2018	2019	2020	2021
Poids de la dette <i>Détermine le nombre d'années nécessaire pour rembourser sa dette, dans le cas théorique où toutes les recettes fiscales y seraient affectées.</i> Dette nette / recettes fiscales 400, 401, 402, 405 et 406	1.002 ans	0.897 ans	1.237 ans	1.561 ans	1.703 ans
L'effacement de la dette <i>Détermine le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette, dans le cas où tout son cash flow y est affecté</i> Dette nette / marge d'autofinancement	7.221 ans	5.140 ans	5.725 ans	6.743 ans	6.993 ans
Poids des intérêts passifs <i>Détermine la part des recettes fiscales consacrée au financement des intérêts passifs</i> Intérêts passifs / recettes fiscales < 5% = faible de 5% à 10% = moyen + 10% trop élevé	2.05% < 5% = faible	1.02% < 5% = faible	1.12% < 5% = faible	1.51% < 5% = faible	2.22% < 5% = faible
Quotité de dette brute <i>Mesure l'endettement brut par rapport aux revenus annuels</i> Dette brute x 100 / revenus .J. 48 et 49 <50% très bon - 50% à 100% bon - 100% à 150% moyen 150% à 200% mauvais - 200% à 300% critique - >300% inquiétant	60.23% Bon	65.13% Bon	93.26% Bon	121.61% Moyen	140.75% Moyen

Observations

Les dépenses planifiées dans le plan des dépenses d'investissements s'élèvent pour les 5 prochaines années à CHF 26'305'284.00. Pour couvrir ces investissements, nous utiliserons la marge d'autofinancement dérogée chaque année, les liquidités dont nous disposons au départ et nous aurons recours à l'emprunt. La dette passera d'un peu plus de CHF 7'000'000.00 en 2017 à CHF 18'358'433.00 à fin 2021, si tous les projets sont réalisés et en sortant le projet de l'école, lequel nécessitera un emprunt d'environ CHF 7'000'000.00 entre 2017 et 2018, lequel sera remboursé par le rachat du bâtiment en 2019, par l'AISGE. Une grande partie des investissements est inhérente à la mise en séparatif du réseau d'eau claire et d'eau usée ainsi qu'au remplacement des conduites d'eau sous pression. Ces investissements importants ont été regroupés par site, en incluant également la réfection de la route. La planification financière des comptes a été élaborée sur la base de différents critères, tels que l'évolution de la population, l'indexation, etc... et avec une certaine prudence.

En conclusion, il faut prévoir un **plafond d'endettement de CHF 20'000'000.00**, lequel laisse une petite marge pour des imprévus et un **plafond de cautionnement de CHF 15'500'000.00** pour couvrir les engagements indirects auprès de l'AISGE, etc...